Association des familles de victimes du Crash Egyptair MS804

Paris, le 12 mai 2026

Communiqué de presse

19 MAI 2016 - 19 MAI 2026

10 ans après le crash du vol Egyptair MS804,

la justice française ne veut toujours pas mettre en examen Egyptair.

La Justice française veut-elle vraiment faire la lumière sur les causes du crash Egyptair MS 804 qui a provoqué la mort de 66 personnes dont 15 ressortissants français le 19 mai 2016 ?

10 ans après, l'association et les familles de victimes du vol MS804 ont le sentiment d'une justice bâclée et d'être abandonnées depuis l'envoi par le Parquet d'un réquisitoire définitif aux fins d'un non-lieu dans l'instruction du crash du vol MS804 sur la base de conclusions tronquées incompatibles avec les données factuelles du Cockpit Voice Recorder et en totale contradiction avec celles du BEA, qui a pourtant fait des recommandations écrites auprès de l'EASA, des compagnies aériennes et des industriels de l'aérien (source : Étude Feu - Oxygène du BEA pages 88 et 89 du rapport).

10 ans après, les familles ne peuvent se contenter de conclusions aussi approximatives alors même qu'elles ont fait plusieurs demandes d'actes sollicitant des investigations supplémentaires qui ont toutes fait l'objet d'une décision de rejet ou d'irrecevabilité.

Aucune explication n'a été donnée sur la fuite massive d'oxygène du boîtier à l'origine de l'incendie et aucun lien n'a été recherché sérieusement entre cette fuite et le changement de boîtier par le service de maintenance d'Egyptair 3 jours avant le vol. La compagnie Egyptair n'a jamais été auditionnée sur ce point et n'a jamais fourni le manuel d'exploitation de ses aéronefs en vigueur en 2016. Aucunes explications n'ont été demandées à Airbus sur des causes de dysfonctionnement du dispositif oxygène interne ni d'ailleurs sur le fait que leurs avions n'aient pas d'extincteurs capables d'éteindre un feu d'oxygène.

Quant à une manipulation « intempestive » de ce boîtier, elle s'avère tout à fait fantaisiste étant donné que pour libérer l'oxygène, il faut soulever un clapet par un geste technique et précis ce qui avait été clairement mis en avant par le BEA français qui a, par ailleurs, invalidé les conclusions des experts judiciaires, mandatés par les Juges d'instruction, sur plusieurs points cruciaux (cf. étude feu-oxygène du BEA de décembre 2023).

L'enquête du BEA démontre dans ses conclusions (pages 88 et 89) que seul le scénario d'un endommagement interne du dispositif oxygène pourrait être la cause de ce feu d'oxygène. Et non une erreur des pilotes, ni l'introduction hypothétique d'une cigarette dans un boîtier de masque à oxygène. **Tout simplement parce que cela ne correspond pas à la réalité des faits donnés par l'analyse des données de la boîte noire (Cockpit Voice Recorder).**
Cf source : https://bea.aero/fileadmin/documents/etudes/feucockpitt/BEA2016-0293_Etude_Feu_Oxygene.pdf

La Justice française n'est pas crédible dans ce dossier et semble faire obstacle à la vérité.
Les familles de victimes sont indignées par le manque de sérieux de cette enquête et demandent la mise en examen d'Egyptair pour des manquements à ses obligations de maintenance. Nous ne pouvons accepter qu'un non-lieu soit évoqué alors que toutes les investigations pouvant expliquer les raisons de l'accident n'ont pas été menées.

10 ans que nos proches ont perdu la vie prématurément dans cet avion et que nous nous battons pour avoir une enquête à la hauteur de la gravité de ce drame et que les responsabilités soient reconnues et jugées.

10 ans que nous portons seuls le poids du silence, des incohérences et de l'inaction judiciaire, en plus de la non-coopération d'Egyptair et du gouvernement égyptien.

10 ans que nous subissons la maltraitance et la victimisation secondaire de la part de la Justice et nous le dénonçons.

Contacts association : Sophie Cormary 06 80 28 53 45 sophie.cormary@gmail.com
Julie Heslouin 06 99 26 79 87 julieheslouin@yahoo.fr
Association.crashegyptair@gmail.com